

Garantie de 3 ans et Offre de reprise pour les autoclaves RAYPA

Valable jusqu'au **31/12/2026**

RAYPA est synonyme d'exigences maximales en matière de qualité, de rapport qualité-prix, de convivialité et d'innovation.

En tant qu'importateur, VITARIS souligne cet engagement en proposant une garantie de trois ans, unique sur le marché et indépendante du nombre de cycles, complétée par une offre de reprise attractive.



Garantie de 3 ans

- Garantie de 3 ans indépendante du nombre de cycles à l'achat d'un autoclave RAYPA (1re année : garantie complète, 2e et 3e années : garantie sur les pièces d'échange)
- pièces d'usure selon les frais engagés



Offre de reprise

- Remise de reprise de CHF 3'000.- à l'achat d'un modèle RAYPA TLV Top-Line
- Élimination de l'ancien autoclave comprise
- Pour tous les autoclaves de laboratoire, quelle que soit la marque

Pour garantir une fiabilité de fonctionnement optimale, nous recommandons d'effectuer une maintenance une fois par an ou tous les 800 cycles. En souscrivant un contrat de maintenance, vous bénéficiez d'une sécurité de fonctionnement totale avec des coûts 100 % prévisibles, sans surprise. VITARIS propose également des solutions attractives dans ce domaine.

Profitez-en dès maintenant : info@vitaris.com